



BEX

NOTRE COMMUNE

JOURNAL COMMUNAL - no 117

- 4-5** Le Plan d'affectation communal bientôt à l'enquête
- 6-7** L'office du tourisme ajoute de nouvelles cordes à son arc
- 10-11** Une retraite bien méritée pour le commandant Claude Ruchet
- 12-13** Le Centre des Jeunes Le Minot prend un nouveau départ
- 14-15** Les écoles en aide aux martinets noirs

PRINTEMPS
2022

ÉDITORIAL



PROGRESSER TOUT EN PRÉSERVANT NOTRE BIEN COMMUN

Notre commune vient de passer le cap du 8'000e habitant (page 9 de ce numéro). Comme le reste du canton, Bex connaît depuis quelques années une croissance démographique destinée à se prolonger selon les statisticiens. Cette croissance continue interpelle la Municipalité qui se doit de penser - et anticiper - le développement futur de notre commune. À commencer par la mise sur pied d'un nouveau Plan d'affectation communal (voir pages 4 et 5) pour répondre aux exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire, dont le but est d'assurer une utilisation mesurée du sol.

Cette croissance démographique nous contraint à repenser - outre l'aménagement du territoire - nos infrastructures communales. Ces défis

importants ont incité la Municipalité à rédiger le Programme de législature 2021 - 2026 qu'il est possible de consulter sur la page « Municipalité » du site internet communal.

Sous le titre « Bex Cité du sel et de l'eau », ce programme se décline en 10 objectifs stratégiques et en plus de 50 projets d'actions allant de la réalisation des réaménagements des places du Marché et de la Gare, à la volonté de rénover les principaux bâtiments communaux, ainsi que la construction d'un nouveau complexe scolaire.

Nous, les autorités communales, sommes décidées à inscrire le développement de notre commune sous l'enseigne de la durabilité, afin de préserver nos 96,5 km² de territoire

composés de montagnes, forêts, pâturages, cours d'eau et qui constituent notre bien commun.

Votre Municipalité

Impressum

Rédaction et édition :
Marlène Nerini,
mncommunication.ch

Graphisme : **Bart Design**

Photographies :
Véronique Canavese,
administration communale

Photo de couverture : **Vue du centre bellerin et son église depuis la rue du Signal.**

Impression à 4'000 exemplaires,
Fattebert & Tauxe

DÉCISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois de novembre, décembre 2021 et janvier 2022, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.

Durant cette période, la Municipalité a décidé :

★ d'adresser les vœux de circonstance à l'occasion du nonantième anniversaire de :

- M. Jean Claude Rapaz, le 25 novembre
- Mme Madeleine Richard, le 6 janvier
- M. Henri Genet, le 15 janvier
- Mme Jeanne Egger, le 31 janvier

★ de transmettre au SPOP son préavis positif au sujet de la demande de naturalisation de :

- Mme Nancy Mwenze, née le 28 février 2011, ressortissante du Congo
- Mme Tamara Duka, née le 21 janvier 2000, ressortissante d'Italie
- Mme Edwige Larivé, née le 18 octobre 1996, ressortissante de France
- Mme Estane Raquel Diniz Dos Santos, née le 4 septembre 1992, ressortissante du Brésil
- Mme Annwenn Cabas, née le 16 septembre 2009,

ressortissante de France

- Mme Melinda Krasniqi, née le 28 septembre 2010, ressortissante du Kosovo
- Mme Valérie Hélène Laure Jeannerod, née le 15 juillet 1971, ressortissante de France
- Mme Teshua Priscilla Faló, née le 12 novembre 1988, ressortissante de France
- Mme Aline Golder, née le 7 août 1974, ressortissante du Brésil, de son époux M. Philippe Golder, né le 12 avril 1976 et de leur fils Nathan Golder, né 26 juin 2015, tous deux ressortissants de France
- Mme Paola Milazzo, née le 3 octobre 1971, de son époux M. Bertrand Esselem Assoua, né le 22 août 1974 et leur fils William Luca Esselem Assoua, né le 17 avril 2014, tous trois ressortissants d'Italie
- M. Ardjan Duka, née le 22 avril 1963 et de son fils Loris Duka, né le 11 octobre 2012, tous deux ressortissants d'Italie
- M. Lorik Veseli, né le 17 mars 2007, ressortissant du Kosovo

- Mme Arbnore Sertolli née le 17 septembre 1992 et de sa fille Deona, née le 23 mai 2013, toutes deux ressortissantes du Kosovo
- Mme Corinne Fonseca Ferreira, née le 12 mars 1990, ressortissante du Portugal
- Mme Sarah Ratte, née le 10 septembre 1983, ressortissante du Maroc
- M. Bruno Larivé, né le 15 octobre 1998, ressortissant de France

★ d'accepter la proposition formulée par le CODIR et l'état-major du SDIS les Salines de promouvoir le sergent-major Éric Séchaud au grade de lieutenant

★ de prendre acte de l'information de sa préposée au contrôle des habitants Mme Sarah Dufresne, selon laquelle la commune a officiellement passé le cap des 8'000 habitants en octobre dernier, chiffre qui a

encore augmenté d'une cinquantaine d'arrivées depuis. Le ménage concerné est Mme et M. Isabelle Badoux et Clément Schouwey et leur fille Nina Schouwey qui ont élu domicile à Bex le 1er octobre 2021

★ de renouveler sa confiance à la maison Inédit Publications SA et de lui confier la réalisation d'une nouvelle plaquette d'informations communales. Une lettre sera adressée en temps utile à tous les commerçants pour annoncer la démarche qui sera entreprise par Inédit, comme pour les éditions précédentes

★ de signer la convention établie entre l'État de Vaud et la Commune de Bex relative au développement et au financement de prestations d'intégration délivrées sous sa responsabilité, pour les années 2022 et 2023

★ de valider l'envoi au Canton du projet de Plan d'affectation communal (PACom) pour examen préalable

★ de délivrer la première subvention dans le cadre du « Fonds durable »

★ de valider le cahier des charges du (de la) délégué(e) à l'énergie et au développement durable et de faire paraître l'offre d'emploi y relative

★ d'engager Mme Zineb Romero du 1er février 2022 au 31 juillet 2024 pour poursuivre son apprentissage d'employée de commerce à la Commune de Bex, principalement à la bourse communale.

AMÉNAGEMENT

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DE QUALITÉ POUR BEX

Définir des zones à bâtir qui correspondent aux besoins à venir des 14 prochaines années : c'est l'objectif du nouveau Plan d'affectation communal (PAcom). Une démarche qui fait suite à l'entrée en vigueur de la LAT et du plan directeur cantonal en relation. Sa mise à l'enquête publique est prévue d'ici à cet automne. Le point avec Michael Dupertuis, municipal en charge de l'urbanisme et Elena Regazzoni, cheffe adjointe au Service technique.

Pour rappel, quel est l'objectif de ce plan ?

M.D. : L'objectif principal est de se mettre en conformité avec la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et avec le Plan directeur cantonal qui en a découlé. Pour chaque commune, le canton a défini des zones à bâtir correspondant aux prévisions de croissance de la population d'ici à 2036. À Bex, cette planification comprend deux périmètres distincts : le centre du village, qui s'étend grosso modo de l'Allex à l'extrémité de la route d'Aigle et de la gare ferroviaire au Glarey, et le hors centre. La croissance prévue pour le premier secteur est d'une centaine d'habitants par année et pour le second d'une petite vingtaine par année. En toile de fond : la volonté de limiter au maximum le mitage du territoire et assurer une utilisation qualitative et mesurée du sol.

Quelles ont été les contraintes ?

M.D. : Un travail conséquent a été mené ces dernières années par les autorités et par notre Service technique communal, en collaboration avec le bureau d'urbanisme Esplanade Aménagement SA à Lausanne, pour réaliser ce nouveau plan d'affectation. La commune a déjà pris des mesures pour réduire le potentiel de croissance de ses hameaux, de façon à préserver ses zones vertes existantes, et développer de manière qualitative le centre-ville. Le problème aujourd'hui, c'est que nous nous trouvons potentiellement en dessus des projections cantonales d'accueil de nouveaux habitants. Les calculs effectués par le canton ont démontré que nous avons trop de zones constructibles à la fois dans le centre et dans le hors centre. Des mesures de déclassement

ont ainsi dû être prises pour nous conformer aux exigences légales. Depuis novembre dernier, nous avons commencé à refuser des permis de construire pour des projets situés dans des zones qui ne sont plus considérées comme constructibles dans le nouveau plan.

E.R. : À côté de cela, il a aussi été nécessaire de repreciser les zones industrielles, artisanales, d'utilité publique, les plans partiels d'affectation et de quartier notamment, tout comme il a fallu englober la carte des dangers naturels, la protection des milieux naturels par exemple. Le nouveau règlement a également dû tenir compte de la planification énergétique communale, qui vise à la fois à contenir la consommation d'énergie et à promouvoir la production d'énergie indigène sur notre territoire.





Un travail conséquent a été effectué pour réaménager le territoire communal, conformément aux projections cantonales d'accueil des nouveaux habitants.

Les prochaines étapes ?

E.R. : Le nouveau plan a été envoyé pour validation préalable au canton en décembre dernier. D'ici à la fin juin, nous devrions recevoir les remarques et propositions de la Direction générale du territoire et du logement. Nous choisirons de les intégrer ou non à notre projet. Le document sera ensuite mis à l'enquête publique, vraisemblablement cet automne. Les dates de consultation du dossier seront publiées dans la Feuille des Avis officiels, de même que sur le site internet communal et les réseaux sociaux. Précisons encore que les oppositions au projet ne pourront être reçues et entendues que lors du délai prévu à cet effet d'une durée de 30 jours, dans le cadre de la mise à l'enquête publique. Avant cela, toutes les oppositions seront considérées comme irrecevables. Le plan d'affectation communal fera également l'objet de présentations publiques au préalable et un tout-ménage sera envoyé en ce sens à la population.

Que dire aux propriétaires qui voient leurs zones déclassées dans le PAcom ?

M.D. : Nous sommes tout à fait conscients qu'il est difficile et douloureux, pour un propriétaire, de voir l'un de ses terrains reclassé et nous le comprenons. Notre rôle, en tant qu'autorités communales, est néanmoins de nous assurer que les lois qui ont été votées par la population en 2013 soient appliquées, et cela de façon correcte, en toute transparence et légalité. Au final, ce nouveau plan d'affectation façonnera le visage de notre commune pour les 15 prochaines années et visera à garantir un développement tant économique que qualitatif des espaces urbains.



ENVIE D'UN JOB D'ÉTÉ À LA COMMUNE ?

La commune offre la possibilité aux jeunes âgés de 16 ans minimum d'effectuer un stage d'été de deux semaines dans les services des travaux, des parcs et jardins, ou de la conciergerie. Les personnes intéressées peuvent adresser une lettre de motivation, accompagnée d'un bref Curriculum Vitae et du formulaire disponible sur le site www.bex.ch, page du secrétariat municipal, à l'adresse suivante : Service du personnel de la commune, rue centrale 1, CP 46, d'ici au 15 avril prochain, dernier délai. Il sera donné suite aux demandes en fonction des possibilités des services concernés.

TOURISME

SE RENDRE TOUT SCHUSS À L'OT POUR PROFITER DES PISTES

Accéder directement aux pistes par le BVB et forfait de ski en poche. C'est ce que propose depuis peu l'Office du tourisme de Bex. Dans les autres nouveautés : des horaires élargis, l'engagement d'une responsable à temps plein, une visibilité accrue sur les réseaux sociaux et la création de saisons touristiques.

Plus aucune excuse pour ne pas profiter des pistes cet hiver. Depuis décembre dernier, il est possible d'acquiescer son forfait de ski Villars-Gryon-Diablerets ou Alpes Vaudoises directement au guichet de l'Office du tourisme de Bex. « L'idée est de renforcer encore l'attractivité de notre point d'information et d'améliorer le confort de nos visiteurs, relève Emmanuel Capancioni, municipal en charge du tourisme. Depuis la gare de Bex, ceux-ci peuvent désormais monter dans le train BVB leur pass en poche. Une fois en haut, il ne leur reste plus qu'à chausser les skis. » Une offre valable aussi bien pour les Bellerins que pour les personnes de passage. À noter que l'office vend également des forfaits de ski de fond pour la Suisse ou pour la Suisse romande.

Fréquentation quintuplée

Cette nouveauté entre dans le cadre d'un certain nombre d'innovations entreprises l'an dernier. Pour rappel, l'OT bellerin a repris fin décembre 2020 le service de billetterie assuré jusqu'alors par les Transports Publics du Chablais, laquelle entreprise s'est engagée, en contrepartie, à verser une indemnité financière pour la promotion de ses services. Les revenus engrangés ont permis au comité d'engager du personnel à 100 % contre 50 % auparavant, et d'ouvrir les bureaux sept jours sur sept depuis le 1er janvier 2021. « Grâce à cela, nous avons pu multiplier la fréquentation par cinq sur l'ensemble de l'année, et ce, malgré la situation sanitaire. Quand on pense qu'il y a dix ans, on ne savait pas ce qu'était le point i de Bex, la progression est magnifique », ajoute l' élu.



A la tête de l'Office du tourisme de Bex depuis octobre dernier, Sylvie Berger ne manque pas d'idées pour promouvoir la région.

Une responsable

Autre changement : en octobre dernier, l'office a été placé sous la responsabilité d'une seule et même personne. À la clé pour le comité : une meilleure vision d'ensemble et la possibilité de regrouper toutes les compétences auprès d'une interlocutrice. Employée à mi-temps, Sylvie Berger a repris le pourcentage de 50 % occupé par Marlène Piron. La Bellerine de 45 ans possède une longue expérience dans le domaine. Elle a rempli différentes fonctions à responsabilité dans la gestion administrative et d'événements, la communication, l'accueil et le suivi client : jusqu'en été 2021 au Château Maison Blanche à Yvorne et de 2006 à 2016 à l'Auberge du Pont-de-Nant notamment. Elle est également au bénéfice d'un brevet fédéral de conseillère en tourisme et d'une spécialisation en communication et marketing digital.

Réseaux sociaux et création de saisons

Pas étonnant dès lors que depuis le début de l'année, l'office du tourisme ait fait son apparition sur les réseaux sociaux avec la création de pages facebook et instagram, qui relaient les différentes actions mises sur pied par le point d'information, par la commune et les commerçants bellerins. « Nous sommes tous des ambassadeurs de la région. J'invite vraiment les personnes qui le souhaitent à me transmettre leurs bons plans ou leurs idées de balades, ainsi que tous les renseignements, affiches et flyers en lien avec leurs manifestations, commente la nouvelle directrice. Des rendez-vous qui seront relayés plus loin sur l'agenda du site touristique Villars-Diablerets-Gryon-Bex. » La quadragénaire ne manque pas d'idées hors de la toile également. C'est ainsi qu'elle entend rassembler sous une même enseigne les événements existants à Bex en été

et en hiver, pour en faire la promotion. « À l'heure actuelle, il y a énormément de choses qui se font mais chacun œuvre un peu dans son coin, sans réelle concertation ou vision globale. Mon but est de mettre en lumière tout ceci par le biais de saisons touristiques : en été, les Estivales, et en hiver, les Hivernales. On y retrouvera à chaque fois une nouveauté de l'OT et une palette d'activités à réaliser seul(e) ou en groupe auprès de nos différents prestataires. » À vos agendas : la première mouture est prévue dès le mois de juin prochain.

Contact : Sylvie Berger, Office du tourisme de Bex, Avenue de la Gare 68, 024 463 30 80, www.bex-tourisme.ch, info@bex-tourisme.ch. Ouvert 7 j/ 7 le matin de 8h à 12h, jours fériés inclus. Les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 17h.



À VOIR À LA CHAPELLE NAGELIN

Du 11 au 20 juin prochain, l'artiste bellerine d'adoption Sophie Sarda-Légaré investira la chapelle Nagelin pour y présenter son travail. La « Nature » sera le fil conducteur de cette exposition regroupant des œuvres en technique mixte, des polyptyques, ainsi qu'une installation.

EN BREF



LE FONDS DURABLE FAIT UN 1ER HEUREUX

La 1ère subvention communale en lien avec la création du Fonds pour l'énergie et le développement a été délivrée fin janvier dernier. Le bénéficiaire est la Carrosserie Nino, qui a fait l'acquisition d'une voiture électrique.



Jean-Alexandre Iannolfo,
patron de la carrosserie,
et le Municipal Michael
Dupertuis.



SAISON CULTURELLE 2022

À vos agendas ! La saison culturelle de Bex démarre avec au programme une dizaine de dates entre concerts, humour, festival pour enfants et théâtre.

- 18 mars : Concert de The Beatles Factory (pop-rock), Grande Salle, 20h
- 15 mai : Concert de Samuel Cosandey (orgue), Temple, 17h
- 18 juin : Concerts Fête de la musique, Place du Marché, dès 18h
Présence exceptionnelle du groupe Manau.
- Juillet-août : Les Ateliers de Solalex (artisanat), Alpage de Solalex
- 12 août : Spectacle « ad'Opéra », Nuit du Bex-Lier, Grande Salle, 20h
- 10 septembre : Karine C, « Merci bien pangolin ! » (humour), Grande Salle, 20h
- 1er et 2 octobre : Billy Kids Festival (enfants), Stand de Vauvrisse, de 10h à 17h
- 2 octobre : Henri Dès, Grande Salle, 17h
- 12 novembre : Pièce de la troupe Vis l'Art en Scène (théâtre), Grande Salle, 20h
- 4 décembre : Concert de Noël, Chœur Yaroslavl'- chants orthodoxes, Temple, 17h

Détails et réservations sur : ccbex.ch. Tous les événements seront soumis aux normes sanitaires en vigueur au moment de leur tenue.



A ne pas manquer
le 15 mai au
Temple: l'organiste
et enfant de Bex
Samuel Cosandey.



JARDINER AUTREMENT

Pour son projet de Nouveaux Jardins à la cure de Bex, l'EPER (Entraide protestante) est à la recherche d'habitant(e)s intéressé(e)s par le jardinage et par des rencontres avec d'autres personnes issues de la migration. Pour tous renseignements : catherine.neumann@eper.ch, www.eper.ch/nouveauxjardins.



BOUGER À BEX !

Du 1er au 31 mai, la Commission sportive de Bex vous invite à prendre part à une série d'activités dans le cadre de la Suisse Bouge. Objectif : accumuler le maximum de minutes de mouvement durant le mois.

Le 7 mai : randonnée en e-bike sur les routes et sentiers de la commune (nouveau)
Le 15 mai : challenge de la plus grande randonnée (nouveau)
Du 16 au 22 mai : traditionnelle semaine d'activités en collaboration avec les clubs bellerins.

Les communes qui auront le plus bougé seront récompensées. À noter que toute minute d'activité effectuée par chacune et chacun durant le mois peut être enregistré via l'application Duel intercommunal de la Suisse Bouge et comptabilisée pour Bex. Infos sur la page FB « Bex-Bouge » et sur www.duelintercommunalcoop.ch.



BEX FRANCHIT LE CAP DES 8'000 HABITANTS !

Le 8 décembre dernier, la commune a en effet eu le plaisir d'accueillir son ou sa 8'000ème habitant(e). Isabelle Badoux, Clément Schouwey et leur enfant sont arrivés à Bex le 1er octobre dernier. La jeune famille a déjà pris ses marques et se plaît beaucoup dans son nouveau village. Sur la photo, le couple est entouré de Sarah Dufresne, préposée au Contrôle des habitants et d'Alberto Cherubini, Syndic.



RETRAITE

« DES SOUVENIRS EXCEPTIONNELS COMME DRAMATIQUES »

Commissaire de la police municipale de Bex, puis commandant de la Police du Chablais vaudois (EPOC), Claude Ruchet prendra officiellement sa retraite en juin prochain, à l'âge de 62 ans. L'occasion de revenir en sa compagnie sur les moments forts de sa carrière.

C'est suite à une discussion avec des gendarmes de la même société de tir que lui qu'en 1983 Claude Ruchet, surnommé Claudy par ses proches, décide de s'inscrire à l'école de police. Il travaille alors comme menuisier dans une grande entreprise de la région. Trente-neuf ans plus tard, le Bellerin s'apprête à prendre sa retraite, après avoir occupé diverses fonctions au sein d'une profession « d'une immense diversité ». Le jeune homme commence sa carrière en 1984 au poste de gendarmerie de Vevey. « Après l'école, je ne voulais surtout pas aller dans les brigades de circulation. Je leur ai dit, vous me mettez où vous voulez, du moment que je peux voir les Dents-du-Midi (sourire). Je me rappelle, on était le premier bureau à être équipé d'ordinateurs et le boulot était conséquent. Une fois que tu parlais de là, tu pouvais aller travailler n'importe

où ». En juillet 1989, marié et père d'un enfant, Claude Ruchet souhaite revenir s'installer dans la région. Il est affecté à la gendarmerie d'Aigle. « Ce n'était pas comme maintenant. Il y avait alors le risque d'être muté et de devoir déménager après quatre ans. Après la naissance d'un second enfant en 1990, lorsque la place d'adjoint au commissaire s'est libérée à la police municipale de Bex, j'ai postulé. J'ai commencé quelques mois plus tard. »

Lutte contre le trafic de drogue

Huit années s'écoulaient avant que le commissaire Roger Genet prenne sa retraite (30 juin 1998). Claude Ruchet est alors nommé tout naturellement pour lui succéder et occupe le poste de 1998 à 2012, année de la création de l'EPOC, l'association qui réunit les polices d'Aigle, de Bex et d'Ollon. « Tout était à mettre en place. Lorsque

la structure a été lancée, la question se posait de savoir qui prendrait le lead. À ce moment-là, je préférais le terrain. J'ai pris la fonction de responsable de l'opérationnel, avec le grade de capitaine, au sein de l'état-major ». Une position qui lui permet de mettre sur pied, le 1er décembre 2015, une vaste opération pour mettre un terme au trafic de drogue qui sévit dans la cité du Sel depuis plus d'une décennie. « Quand j'étais à la police municipale, j'étais très frustré de voir la situation se dégrader à Bex. Mais nous ne pouvions rien faire, nous n'étions pas assez. En appui avec la police cantonale, nous avons effectué des surveillances particulières et des actions ciblées sur le terrain durant plusieurs mois, ce qui nous a permis de régler la situation et de redonner une image positive à notre commune. Cela a été pour moi une grande satisfaction. »



Nomination à la tête de l'EPOC

Quatre ans plus tard, le 30 octobre 2016, le commandant de l'EPOC Pascal Wüthrich démissionne subitement. « Je m'en souviens très bien. J'étais en vacances lorsque j'ai reçu un appel de sa part m'annonçant qu'il ne serait pas là le lundi. J'ai commencé ad intérim le 7 novembre 2016, le lendemain de l'intervention policière qui a conduit à la mort d'un ressortissant congolais, armé d'un couteau et qui a fait la une de tous les médias. Une période intense et difficile ». Quelques mois plus tard, le 1er mars 2017, il est promu à la tête de la Police du Chablais vaudois avec le grade de major. Avec le recul, quel regard porte-t-il sur l'ensemble de sa carrière ? « Il y a eu des moments exceptionnels comme dramatiques, à l'image de la fusillade de 2005 où l'un de mes hommes a été abattu. Je me suis fait tirer dessus aussi. Mais c'est un travail enrichissant, où l'on ne s'embête jamais. À Bex, j'ai beaucoup aimé la proximité

avec la population. Tout au long de ma carrière, j'ai également eu de très bons contacts avec les autorités communales, ce qui facilite les choses lorsque l'on doit résoudre certains problèmes. »

Retraite

La retraite, Claude Ruchet l'envisage avec sérénité. « Le métier de commandant, c'est quand même une pression régulière, on doit rester atteignable 24h/24, sans compter la gestion du quotidien, des ressources humaines, une septantaine de personnes en ce qui concerne l'EPOC ». Ce grand-père de quatre petits-enfants entend désormais profiter pleinement de sa famille, aller faire des balades à ski et à vélo avec sa femme, se remettre à sa passion du tir, lui qui a œuvré comme tireur d'élite au début de sa carrière et par la suite, remporté plusieurs récompenses en ce sens. « Les belles années sont derrière moi, mais on est une chouette équipe de copains à la société de tir de Bex. Je me réjouis de les retrouver ». Au

moment de tourner la page, que pourrait-il souhaiter à son successeur ? « Je lui souhaite d'avoir autant de plaisir que j'en ai eu. À l'heure où nous parlons d'une collaboration renforcée avec la police cantonale dans le cadre du projet CoRe, j'espère qu'il pourra garantir l'autonomie de la Police du Chablais vaudois et garder ce service de proximité si cher à mes yeux. » À noter qu'un autre officier de l'EPOC fera valoir son droit à la retraite cette année. Il s'agit de Jacques Barbey, lequel quittera ses fonctions officiellement le 31 mars prochain.



NOUVEAU COMMANDANT DE L'EPOC

Le comité de direction de l'EPOC a nommé le capitaine Jérôme Meilland pour remplacer Claude Ruchet à la tête de la Police du Chablais vaudois. L'actuel chef d'état-major entrera en fonction le 1er juillet prochain. Jérôme Meilland a rejoint la Police communale d'Aigle le 1er février 2002 et obtenu son certificat de policier en 2004. Chef Police-secours et officier d'état-major lors de la création de l'association en juillet 2012, il a été nommé chef d'état-major remplaçant du commandant le 1er mars 2017. Il est au bénéfice d'un CAS en conduite des engagements de police à l'échelon d'officier, d'un CAS en management et gestion du changement, ainsi que d'un CAS LAVI – aide et conseils aux victimes infraction.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les changements qui accompagnent l'arrivée du nouveau commandant et la restructuration de l'état-major notamment.

JEUNESSE

« STABILISER LE CENTRE ET DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION »

Nouvelle équipe, nouveaux horaires : le Centre des Jeunes Le Minot à Bex débute l'année gonflé à bloc.

Depuis le mois d'octobre dernier, deux nouveaux animateurs socioculturels, Catherine Jeanrichard et Meshoud Ahmed, ont investi le Centre Le Minot à Bex. Engagés à mi-temps par l'association qui gère les lieux, leur objectif est le suivant : redonner une impulsion et une stabilité à l'espace, lequel a connu une période de transition ces derniers

mois. À noter que ceux-ci sont épaulés pour le volet administratif par Célia Dumoulin, employée à 20 % et également animatrice socioculturelle. Situé au sous-sol du bâtiment principal de l'école secondaire, Le Minot est ouvert à tous les jeunes Bellerins entre 10 et 16 ans, filles et garçons. Jeux vidéo, de société, babyfoot, tables de ping-pong et de billard, lorsque

l'on pénètre à l'intérieur des locaux, le message se veut clair : permettre aux adolescents de se (re)poser, de s'amuser et de se retrouver, sans contrainte d'horaires ou d'activités.

Ouverture tous les jours

« Pour l'heure, notre but est déjà d'être présent pour accueillir les jeunes, entrer en contact avec

celles et ceux qui ne nous connaissent pas et créer un lien », explique Catherine Jeanrichard. « Au centre, on fait des activités, des tournois sportifs, des goûters, on entre en discussion. Parfois, ce lieu sert simplement de refuge. Notre envie est d'être vus comme des personnes de référence, en dehors de l'école et des parents », poursuit Meshoud Ahmed. Une



La nouvelle équipe du Centre Le Minot (de gauche à droite) : Célia Dumoulin, responsable administrative, Meshoud Ahmed et Catherine Jeanrichard, animateurs socioculturels.

démarche qui porte ses fruits puisqu'après quelques semaines seulement, une trentaine d'adolescents fréquentent à nouveau l'espace de façon régulière. Pour faire suite à une demande en ce sens de la part des jeunes, décision a par ailleurs été prise, en concertation avec le comité de l'association, d'élargir les horaires. Depuis janvier, le lieu est ouvert tous les jours de la semaine (auparavant du mercredi au vendredi) et lors de la pause de midi. Un accueil réservé aux filles a aussi été mis sur pied le jeudi après-midi de 16h à 18h. « Les personnes qui fréquentent notre centre sont à 90 % des garçons. Nous espérons que cette mesure nous aidera à toucher davantage les jeunes femmes », explique Catherine. Des activités pourraient également être organisées à l'avenir le week-end.

À la rencontre de la population

À court et à moyen terme, les deux collaborateurs entendent mettre sur pied des projets, dans lesquels les jeunes seraient pleinement impliqués. « On essaie de faire en sorte que la motivation vienne d'eux », commentent-ils. C'est ainsi que le centre envisage d'organiser

le Bal de fin d'année des écoles, comme ce fut le cas précédemment. Leur volonté est également de sortir des murs du Minot et participer à des manifestations pour mieux se faire connaître de la population bellerine. « Nous allons prochainement prendre part à l'opération Coup de Balai, qui aura lieu le 10 mai à Bex et nous serons aussi présents ce printemps au Marché du Terroir avec un stand », ajoute Catherine. Soutenu financièrement par la commune, qui met les locaux gratuitement à disposition, le Centre Le Minot dépend également des cotisations de l'association du même nom. « Une aide essentielle si l'on souhaite mettre sur pied plein d'activités et de projets en lien avec la jeunesse », conclut Meshoud qui invite tout un chacun à les soutenir en devenant membre.



Renseignements et contacts : Centre Le Minot, Pré de la Cible 1 à Bex, 077 505 94 35, info@leminot.ch, www.leminot.ch. Sur facebook : centre des jeunes de Bex et via instagram : leminotbex. Possibilité de devenir membre de l'association pour 40 francs par an.

Ce qu'ils en disent:



Youssef (14 ans) : « Je viens tous les jours à midi et après l'école. J'aime mieux être ici. Si je reste chez moi, je reste tout le temps sur mon téléphone ».



Maebel (12 ans) : « Je m'amuse et je passe le temps. Au terrain (ndlr. à la Servanne), il y a que des grands et ils nous laissent pas jouer au foot. Je viens ici pour voir des personnes de mon âge, jouer à la console et au ping-pong ».

Horaires :

Lundi	12h00-13h30 16h00-18h00	Accueil de midi mixte Dojo
Mardi	12h00-13h30 16h00-18h00	Accueil de midi mixte Accueil libre mixte
Mercredi	13h30-17h30	Accueil libre mixte
Jeudi	12h00-13h30 16h00-18h00	Accueil de midi mixte Accueil filles
Vendredi	12h00-13h30 16h00-18h00	Accueil de midi mixte Accueil libre mixte

NATURE

PRENDRE LE MARTINET NOIR SOUS SON AILE

Une trentaine de nichoirs à martinets noirs ont été posés le 8 décembre dernier sur le bâtiment principal de l'Établissement primaire et secondaire de Bex. Une action entreprise en collaboration avec l'association Alpes vivantes. Son but : sensibiliser les élèves à la pénurie de logements dont souffre le volatile en Suisse.

Le temps n'était pas de la partie le 8 décembre dernier, reste qu'il n'aura pas suffi à doucher l'enthousiasme des personnes présentes : élèves, enseignants, autorités communales et spécialistes notamment. Tout au long de la matinée, 30 nichoirs à martinets noirs ont en effet été fixés sous les toits du bâtiment principal de l'Établissement primaire et secondaire. Pour ce faire, la nacelle mise à disposition par la commune s'est élevée à près de 13 mètres de hauteur. L'objectif était le suivant : pallier le manque de logements auquel fait face aujourd'hui le volatile en Suisse. Une opération financée et chapeautée par l'association Alpes vivantes et la Loterie Romande. La trentaine d'abris nidicoles a été construite, assemblée et peinte à la fin juin 2021 par des jeunes de plusieurs classes, dans le cadre de la « Journée verte » mise sur pied par l'école.


Élèves enthousiastes

« Alpes vivantes avait entrepris une même action à Aigle quelques mois plus tôt. C'est ce qui m'a donné envie de les contacter, explique Pierre Fumeaux, enseignant et un des organisateurs de cette journée. Cela a été une magnifique expérience. Les élèves ont tous été touchés par la problématique. Nous avons pu aborder bon nombre de sujets en lien avec le martinet noir : son mode de vie, le fait qu'il s'agisse d'un migrateur, son importance et son rôle dans la préservation de l'écosystème et l'impact des activités humaines sur ces oiseaux. Cela a été très positif et enrichissant. » Virtuose de la voltige et détenteur du record absolu de vol en continu (environ 10 mois), le martinet noir dort, boit, se nourrit et se nettoie sans jamais s'arrêter. Son régime alimentaire se compose essentiellement d'insectes volants. Il ne se pose

que pour couvrir ses œufs et c'est précisément pour cette étape que ce grand migrateur hivernant en Afrique australe sillonne nos contrées, de fin avril à mi-août.

Évolution des constructions

Si le volatile souffre déjà de l'usage croissant des insecticides, qui déciment une partie de ses proies, il peine aujourd'hui à trouver des sites pour nidifier. En cause : l'évolution des techniques de construction et des styles architecturaux. Le martinet est friand des cavités qui se créent dans les toits, dans les murs ou sous les tuiles des bâtiments. Des anfractuosités souvent supprimées lors de travaux de rénovation et non existantes dans les constructions modernes. Il est par ailleurs inscrit sur la liste rouge des espèces potentiellement menacées en Suisse. Quelle sera donc la suite à donner à cette



Le martinet noir est capable de réaliser des pointes de vitesse à 200 km/h. Contrairement aux idées reçues, il n'occasionne aucun dégât ou salissure sur les bâtiments et n'amène que très peu de matériel pour réaliser son nid.

action à Bex ? « Nous allons effectuer un suivi avec l'ornithologue Yves Menétrey et en mai, nous reviendrons avec les enfants pour observer si les martinets ont pris possession de leurs nouveaux abris, se réjouit Jean-Christophe Fallet, secrétaire exécutif d'Alpes vivantes. Mais il nous faudra faire preuve de patience. Cela peut prendre quelques années. » À noter qu'en guise de soutien au projet, il est désormais possible de parrainer un des nichoirs de l'école en se rendant directement sur le site de l'association. Toujours dans cette idée de donner un coup de pouce aux colonies existantes, la pose d'une quinzaine d'abris nidicoles est encore prévue en juin prochain sur le bâtiment sis à l'arrière de l'Église catholique de l'Allex.

/

Pour en savoir plus sur le martinet noir : www.vogelwarte.ch. Pour d'autres informations sur le rôle et les actions entreprises par l'association Alpes vivantes : www.alpesvivantes.ch. Contact : Jean-Christophe Fallet, 078 919 99 57.



Les élèves se sont appliqués à construire les abris nidicoles lors de la « Journée verte » fin juin dernier.



Les nichoirs ont été fixés à près de 13 mètres de hauteur par l'ornithologue vaudois Yves Menétrey.



AU REVOIR LES DÉCHETS !

La population de Bex est invitée à prendre part le 10 mai prochain au « Coup de Balai » 2022. Lancée au niveau cantonal, cette opération consiste à ramasser les déchets dans les espaces publics. Les écoles, le Centre des jeunes Le Minot, les membres du SEL et la commune y participeront. Les élèves suivront des ateliers de sensibilisation à cette problématique avant de partir à la chasse aux débris dans la commune. Ils réaliseront même des sculptures avec les déchets récoltés. En fin d'après-midi, rendez-vous est donné à tous les participants à la Place du Marché pour découvrir la quantité de matériaux collectés et passer un moment festif. Renseignements sur : www.bex.ch et sur www.cosedec.ch.



MANIFESTATIONS

Mars

Sa 5	Concert du Groupe Choral Azimut Gospel / 17h00	Eglise catholique
Me 9	Thés dansants / Pro Senectute Vaud / De 14h00 à 17h00	Grande Salle du Parc
Sa 12	Marché des 4 saisons - printemps / Mmes Schlaefli-Guex et Rrahmamaj	Préau du bâtiment scolaire principal
Sa 12	Le Cintre de Bex - Vente-échange / De 9h00 à 13h00	Grande Salle
Di 13	Loto de l'Harmonie du Chablais + Aïkido / Dès 14h00	Grande Salle
Ma 15	Ciné-seniors / Pro Senectute Vaud / 14h30 Film : Eiffel	Cinéma Grain d'Sel
Ve 18	The Beatles Factory - Concert / Commission culturelle / 20h00 / Entrée : 25.-	Grande Salle du Parc
Sa 26 et di 27	Spectacles du Cirque Snick	Grande Salle
Lu 28	Permanence pour les impôts, sur rdv / Avido Vaud / De 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Buvette Grande Salle
Me 30	Soirée d'information publique MBR	Grande Salle

Avril

Sa 2	Concert annuel de l'Union Instrumentale / 20h00	Grande Salle
Sa 2	Concert du Choeur Mixte de St-Maurice / 20h00	Eglise catholique
Du sa 2 au lu 11	Tournoi de la Saline / De 10h00 à 22h00	Courts de tennis
Lu 4	Préparation physique pour tous niveaux / Commission des sports / 18h30	Servanne
Me 6	Thés dansants / Pro Senectute Vaud / De 14h00 à 17h00	Grande Salle du Parc
Je 7	Soirée portes-ouvertes / 19h30	Temple maçonnique
Sa 9	Marché des 4 saisons - printemps / Mmes Schlaefli-Guex et Rrahmamaj	Préau du bâtiment scolaire principal

Sa 9	75ème Trophées du Muveran	Plans-sur-Bex
Lu 11	Préparation physique pour tous niveaux / Commission des sports / 18h30	Servanne
Ma 19	Ciné-seniors / Pro Senectute Vaud / 14h30 Film : Lynx	Cinéma Grain d'Sel
Di 24	Spectacle "Sacré Paul" / 17h00	Temple
Lu 25	Préparation physique pour tous niveaux / Commission des sports / 18h30	Servanne
Du je 28 au sa 30	Gala gymnique annuel / SFEP	Grande Servanne
Sa 30	Repair Café / De 10h à 16h	La Chaumière

Mai

Lu 2	Préparation physique commission des sports / 18h30	Servanne
Me 4	Tour du Chablais étape organisée par le Ski-Club Bex	
Me 4	Thés dansants / De 14h00 à 17h00	Grande Salle
Sa 7	Challenge « Journée Vélo » - Randonnée e-bike / Commission des sports - La Suisse Bouge	
Lu 9	Préparation physique pour tous niveaux / Commission des sports / 18h30	Servanne
	Permanence pour les impôts, sur rdv / Avido Vaud / De 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Buvette Grande Salle
Ma 10	Coup de balai / rdv dès 16h30 / petite restauration sur place	Place du Marché
Sa 14	Concert annuel de l'Harmonie du Chablais / 20h30	Grande Salle
Sa 14	Concert des Poppody's / 17h00	Eglise catholique
Sa 14 et di 15	Marché médiéval dans les jardins du Diable Vert / De 10h00 à 18h00	
Di 15	Concert d'orgue de S. Cosandey organisé par la CCBex / 17h00	Temple
Di 15	Challenge « La plus grande randonnée » / Commission des sports - La Suisse Bouge	
Du lu 16 au di 22	Semaine de la Suisse Bouge / Commission des sports	Ancien stand de Vauvrise

Ma 17	Ciné-seniors / Pro Senectute Vaud / 14h30 Film : Délicieux	Cinéma Grain d'Sel
Du me 18 au sa 28	Fête de la nature	
Ve 20	Fête des Voisins / commune	
Sa 21	Championnats romands de GR / SFEP au di 22	Centre sportif de la Cible
Sa 21	Traditionnel tirage de l'Ascension de l'Abbaye du Cordon bleu / De 13h30 à 16h30	Grandes Iles d'Amont
Sa 28	Marché des 4 saisons - été / Mmes Schlaefli-Guex et Rrahmamaj	Préau du bâtiment scolaire principal

Juin

Me 1er	Thés dansants / Pro Senectute Vaud / De 14h00 à 17h00	Grande Salle du Parc
Du je 2 au sa 4	Spectacles / Les Compagnons de Duin	Ancien Stand de Vauvrise
Du je 9 au sa 11	Spectacles / Les Compagnons de Duin	Ancien Stand de Vauvrise
Du ve 10 au di 19	Exposition de tableaux de Mme Sarda	Chapelle Nagelin
Di 12	Fugue chablaisienne	Bex et environs
Ma 14	Don du sang / STS du Chablais / De 16h à 19h	Grande Salle du Parc
Sa 18	Fête de la musique	Place du Marché
Ma 21	Ciné-seniors / Pro Senectute Vaud / 14h30 Film : Si on chantait	Cinéma Grain d'Sel
Sa 25	Sa 28 Marché des 4 saisons - été / Mmes Schlaefli-Guex et Rrahmamaj	Préau du bâtiment scolaire principal

MANIFESTATIONS PERMANENTES

Premier jeudi du mois

Ramassage des papiers et journaux. Les papiers et les journaux sont à déposer, soigneusement ficelés, aux mêmes endroits que les sacs taxés.

Bex

Chaque 10 du mois 19h00

Rencontre-échange organisé par SEL (Système d'échange local)

Maison Chevalley